

**FORMATION INTER-ENTREPRISES *****1 jour**

La gestion des déchets en entreprise

à partir de 500 € net de taxe par participant**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Identifier les différentes catégories de déchets produits par son entreprise
- Appliquer la réglementation applicable aux différentes catégories de déchets
- Comprendre les rôles et responsabilités des acteurs de la gestion des déchets
- Découvrir les filières de valorisation, de recyclage et d'élimination des déchets

PUBLIC VISÉ

Tout public

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise

*** sous conditions***MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

100% Présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ACCÈS

Demande de devis
Bulletin d'inscription

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

** Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).*

PROGRAMME DE LA FORMATION

Découpage par demi-journée :

1. Enjeux et catégories

Comprendre les enjeux relatifs à la gestion des déchets

- La définition et la classification des déchets
- Les droits et les devoirs de l'entreprise
- L'impact sur l'environnement
- L'incidence économique de la gestion des déchets
- Le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire

Distinguer les différentes catégories de déchets

- Les déchets dangereux
- Les déchets non dangereux
- Les déchets inertes
- Les déchets ultimes
- Les déchets organiques
- Les déchets ménagers
- Les biodéchets
- Les catégories particulières de déchets : DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux), DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), déchets radioactifs, déchets de construction et de démolition, amiante

2. Contexte réglementaire, gestion opérationnelle et communication

Découvrir le contexte réglementaire relatif à la gestion des déchets

L'essentiel des principaux textes réglementaires

- La nomenclature européenne des déchets
- Les lois Grenelle de l'Environnement
- Le règlementation REACH (Règlement Européen 1907)
- La réglementation des installations Classées (ICPE)

Les fondamentaux du Code de l'Environnement

Les obligations spécifiques suivant le type de déchets

Comment traduire de manière opérationnelle les exigences légales ?

Identifier les principales responsabilités : civiles, pénales et administratives

Mettre en œuvre la gestion opérationnelle des déchets

- Préparer les conditions d'une gestion des déchets conforme
- Maîtriser vos déchets de la production, à la réduction à la source, au tri, et au regroupement
- Appliquer les règles de stockage, d'étiquetage et les modalités du transport de vos déchets
- Différencier les filières adaptées à vos déchets : la collecte, le réemploi, le recyclage, la valorisation, l'élimination finale
- Assurer la traçabilité de vos déchets : le registre, le bordereau de suivi des déchets, la déclaration

Assurer une communication auprès des collaborateurs de son entreprise

- Favoriser la pratique des écogestes vis-à-vis des déchets
- Communiquer sur les actions engagées

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

LENS

Session 1 : Nous consulter

ROUBAIX

Session 1 : Nous consulter

